

La série scientifique (S)

Horaires des enseignements obligatoires

Enseignements	Classe de première Horaire par élève	Classe terminale Horaire par élève
Français	4h	-
Philosophie	-	3h
Histoire-géographie	2h30	2h
Langues vivantes 1 et 2 (horaire globalisé)	4h30	4h
Education physique et sportive	2h	2h
Enseignement moral et civique	0h30	0h30
Mathématiques	4h	6h
Physique-chimie	3h	5h
Sciences de la vie et de la terre ou sciences de l'ingénieur (7h en première et 8h en terminale) ou écologie, agronomie et territoires (*) (6h en première et 5h30 en terminale)	3h	3h30
Un enseignement de spécialité au choix : Mathématiques, ou physique-chimie, ou sciences de la et vie de la Terre, ou informatique et sciences du numérique, ou écologie, agronomie et territoire (*)	-	2h
<u>Accompagnement personnalisé : soutien, approfondissement, aide à l'orientation</u>	2h	2h
TPE *	1h	-

* Pour les choix de sciences de l'ingénieur et d'écologie, agronomie et territoires en série S, les TPE sont intégrés dans l'horaire de ces disciplines.

Horaires des enseignements facultatifs

L'élève peut suivre 2 enseignements facultatifs au maximum parmi les suivants :

Enseignements	Classe de	Classe
---------------	-----------	--------

	première Horaire par élève	terminale Horaire par élève
Informatique et création numérique	2h	-
Éducation physique et sportive	3h	3h
Arts au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre	3h	3h
Langues et cultures de l'Antiquité latin	3h	3h
Langues et cultures de l'Antiquité grec	3h	3h
LV3	3h	3h
Hippologie et équitation (*)	3h	3h
Pratiques sociales et culturelles (*)	3h	3h

En outre, l'élève peut suivre, en classes de première et terminale, un **atelier artistique** d'une durée de 72 h annuelles.

Horaire total des enseignements obligatoires

Horaire	Classe de première	Classe terminale
Horaire total de l'élève	26h30	30h
Enveloppe pour enseignement en groupes à effectif réduit	9h	10h